

PASS'SPORTS DE L'EAU

DATE Samedi 16 Novembre Dimanche 01 Décembre Samedi 25 Janvier Samedi 15 Mars

<u>LIEUX</u>	A.Nakache	A.Nakache	A.Nakache	à déterminer
	RDV 14h	RDV 14h	RDV 15h	

DATE Samedi 10 Mai

LIEUX à déterminer

Le comité départemental propose 5 dates de passage de Pass'sports de l'eau (ENF 2). Les 5 épreuves y seront proposées.

Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage (attention les candidats devront avoir validé le Sauv'nage, celui-ci devra être validé sur extranat.fr par le club, avant le passage des épreuves).

Les clubs doivent fournir les feuilles d'examen pour chaque candidat dans chaque épreuve (exemple fourni sur le site).

Les clubs doivent fournir des évaluateurs ou assistants évaluateurs en fonction du nombre de candidats.

C'est le comité départemental qui valide les tests sur extranat.fr.

JURY 1 évaluateur ou assistant jusqu'à 4 candidats, 2 évaluateurs ou assistants pour 5 et + candidats

En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par ½ journée

Ouverture du bassin : pour les deux lieux à déterminer les horaires seront fournis durant la saison

Début des épreuves : une demi-heure après l'ouverture